

UN LIEU POUR LES VIVANTS, UN LIEU POUR LES MORTS.

Introduction :

Comme plusieurs des thèmes abordés en soins palliatifs, le sujet d'aujourd'hui nous concerne dans notre humanité et quelle que soit notre profession. Le titre de cette intervention est un peu curieux. J'ose espérer que cela s'éclairera au fur et à mesure.

Je commencerai cet échange par un court récit introductif qui me semble pouvoir nous transporter au coeur du trouble qui a conditionné ma recherche. Je poursuivrai en écho, par quelques points qui ont retenu mon attention dans mon travail avec les agents de la chambre mortuaire. Je tenterai ensuite d'analyser -à partir de certains repères de civilisation déjà inscrits dans les mythes et retravaillés par les théories psychanalytiques- quelques motifs, comme on pourrait le dire d'une tapisserie, qui apparaissent en filigrane et dont les perturbations physiques ou psychiques de l'homme étaient à la fois symptôme et signal d'alerte.

Pour finir, et au vue des points découverts, je terminerai par examiner avec vous si le nouveau projet de loi concernant le devenir des cendres représente ou non une avancée dans la façon dont notre société, notre culture, prend en charge ses morts pour leur rendre hommage et pour que les vivants puissent continuer leur route.

Voici donc le récit :

Cela l'avait saisie après une longue journée très éprouvante; il y avait cet ami mort violemment; il y avait aussi toutes ces heures de train, solitaire, pour rejoindre ceux qui étaient le plus éprouvés et qui lui étaient chers ; et puis, au cours de la cérémonie funèbre, alors qu'elle avait ardemment souhaité y échapper, elle avait dû -emmenée par le cortège des survivants- le voir, se pencher vers lui et le voir ; cela l'avait atteinte en pleine face : ce corps mort, c'était lui et... ça n'était pas lui, tout à la fois.

Ensuite, après quelques heures, quelques kilomètres, et un long temps d'attente, on leurs a remis les cendres ; elle, elle s'accrochait à la lecture du nom, du prénom gravés sur l'urne et remarqua alors qu' il y avait une erreur de nomination ; à nouveau ce sentiment étrange : lui et pas lui! Mais à cela, on pouvait remédier et elle s'y employa.

Il faisait froid, gris ; ils n'étaient plus que tous les trois: son amie, l'enfant et elle; et puis cet objet ; il était mieux maintenant d'aller se restaurer un peu avant de reprendre la route ; c'est alors que résonnèrent affirmatifs et clairs, les mots de l'enfant qui s'était saisi de l'urne : « on emmène papa au restaurant »!

Le soir arriva, elle devait reprendre le train qui, au bout de longues heures, la ramènerait chez elle. Ce "elle" lui sembla alors tenir à peine ensemble ; un homme qui la croisait, lui demanda si elle n'avait pas besoin d'aide ; il est vrai qu'elle se sentait vaciller comme si, en plus du chagrin, quelques profondes fragilités avaient été remuées et que le vif de son être, -de trop près coursé par la mort- peinait à poursuivre sa route.

En écho à ce récit, quelques points maintenant concernant **mon expérience à la chambre mortuaire** :

C'est soutenue par l'équipe du réseau de soins palliatifs, que j'acceptais de travailler avec les agents d'une chambre mortuaire ; ceux-ci demandaient de pouvoir parler, que quelqu'un d'extérieur vienne dans ce lieu-là les écouter et leur permettre de mieux faire leur travail, de l'assumer en souffrant moins.

Certains soirs, après une heure d'échanges avec eux au sein de la chambre mortuaire, alors que je me retrouvais au volant de ma voiture, et à la faveur parfois de la nuit tombante, je ressentais ce trouble à ne plus trop savoir qui l'on est, et où l'on va, et ma route habituelle se parait d'inquiétantes étrangetés.

Si je redoublais alors de vigilance sur la route, et que je me réjouissais de pouvoir à mon tour parler avec l'équipe du réseau, il me fallait travailler ces troubles, ce qui allait très probablement éclairer aussi les difficultés rencontrées par les agents.

Peu à peu se dégagea un point important : s'il y a -dans une chambre mortuaire- un travail d'accueil très important et délicat auprès des proches des défunts souvent très touchés émotionnellement, il y a aussi un travail très éprouvant, physiquement et psychiquement, celui de s'occuper et de prendre soin des corps morts afin de pouvoir les présenter aux proches dans les salons mortuaires ; il faut savoir qu'au CHG par exemple, leur nombre s'élève de 800 à mille par an; ce travail est rendu d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit d'accidents, de suicides, de mort d'enfants ou de bébés.

Mais ce qui apparaissaient peu à peu, c'était la perturbation, le trouble, que peuvent engendrer le fait d'être tout au long de son travail en présence de ces deux mondes : celui des vivants et celui des morts ; comme si -et la géographie de la chambre mortuaire de l'époque y contribuait- ce mélange, ce va et vient mettaient en péril quelque chose en nous qui devait rester distinct, séparé.

Ces deux préambules nous font approcher quelque chose qui pourrait mettre en danger notre équilibre psychique et j'aimerais maintenant essayer de repérer plus avant ce dont il s'agit. Mon hypothèse est que cela touche aux fondements même de notre humanité. Je tenterai par la suite de voir ce qui peut nous soutenir dans ces moments délicats, tant au niveau individuel, que dans la collectivité (par les rituels, les lois, les pratiques mortuaires,...).

C'est au récit mythologique puis aux repères que les psychanalystes, Freud (1856-1939) et Lacan (1901-1981) en particulier, ont apporté que je vais m'attacher.; je vais essayer de mieux cerner quels sont les points où la mort mais surtout certaines morts et certaines confrontations avec le corps mort, le cadavre, peuvent venir bouleverser notre équilibre psychique et mettre en danger notre humanité.

Je commencerais par **le récit mythologique grec** et c'est la figure d'Antigone qui retiendra mon attention. D'abord un bref rappel :

C'est pour fuir l'oracle prédisant qu'il tuerait son père et épouserait sa mère, qu'Oedipe, à qui ses parents adoptifs n'avaient jamais révélé ses origines, quitte sa patrie ; au détour d'un chemin, il tue un vieil homme, Laïos, qui se trouve être son père ; il arrive à Thèbes qu'il délivre du monstre, le sphinx, qui dévorait ceux qui ne savaient répondre à ses énigmes ; Oedipe devient roi et il lui est donné comme épouse, Jocaste, la veuve de Laïos, qui n'est autre que sa propre mère. De cette union incestueuse naissent quatre enfants: Ismène, Étéocle et Polynice, et Antigone. La peste ravage Thèbes et Oedipe découvre alors son double crime, se crève les yeux et quitte la ville accompagné

par Antigone.

Après la mort d'Oedipe, Antigone revient à Thèbes; c'est Créon, son oncle le frère de Jocaste, qui y règne pendant que Polynice et Etéocle se livrent à une guerre fratricide pour la succession au trône. Tous deux meurent et alors qu'Etéocle a droit à des funérailles, la dépouille de Polynice est jeté à l'extérieur, au pied des murailles et quiconque l'honorera d'un rite funéraire, sera passible de mort.

Malgré ce, Antigone lui rendra hommage et elle le paiera de sa vie.

Ce texte parle avec force des deux interdits fondateurs tant sur le plan individuel que pour l'organisation sociale : l'interdit du meurtre et l'interdit de l'inceste. Je suppose volontiers que la figure d'Antigone (qui elle aussi a donné lieu à plusieurs interprétations et créations littéraires) nous signifie la nécessité humaine -individuelle et collective- d'honorer chaque mort de rites funéraires et cela quels qu'aient été ses actes.

Comme je vous l'ai déjà laissé entendre, c'est à partir des difficultés rencontrées que j'ai été amenée à travailler ces questions ; je vais maintenant tenter de les éclairer **au regard de certains apports de la psychanalyse** ; bien sûr, d'autres points de vue peuvent être adoptés, d'autres pistes peuvent être suivies, mais ce sont ces repères-là qui m'ont aidée à m'orienter et je vous les propose comme telles pour cheminer un peu plus avant ensemble.

Reprenant ce texte, et découvrant et formalisant l'inconscient, Freud nous rend attentifs -avec le complexe d'Oedipe- à ce qu'il dit de nos désirs et aux conflits caractéristiques qu'ils engendrent nécessairement dans notre vie psychique. Il met en lumière qu'en chacun de nous Oedipe sommeille, l'Oedipe qui désire son parent et voudrait éliminer le gêneur ; et c'est bien pourquoi ces interdits sont fondamentaux et structurants pour chacun ; ils permettent tant bien que mal de quitter un jour père et mère, et d'accomplir sa propre route en lien avec les autres.

C'est en contact comme médecin, avec des patients présentant de plus ou moins graves perturbations psychiques, que Freud au début du siècle a peu à peu élaboré sa théorie de l'inconscient ; il découvre en particulier que les troubles psychiques sont le signe d'un conflit entre des désirs contradictoires dont certains refoulés sont eux-mêmes inconscients (comme les désirs oedipiens) et il met en place la cure par la parole qui va autoriser la prise de conscience.

Il montrera aussi que nous souffrons tous de ces conflits même si nous ne sommes pas tous malades.

Lacan par la suite, reprendra le flambeau et insistera sur le rôle du langage dans ce devenir humain ; il met en lumière comment la parole, existe avant notre naissance et continuera après notre mort ; nos parents parlent et désirent pour nous avant même que nous soyons nés, et nos survivants continueront à parler de nous. Mais il met surtout en évidence comment la parole opère une séparation structurante par opposition au désir de complétude et de fusion. Accepter de donner un nom, un prénom à leur enfant, ce qui s'accompagne de l'inscription à l'état civil, c'est déjà lui reconnaître une existence séparée, individualisée ; nommer les choses, c'est ne plus être collé et fusionné avec elles mais c'est s'en distinguer, prendre du recul. On le voit bien dans les réunions d'équipe : à peine la parole se met-elle à circuler que les différences de point de vue et de ressenti apparaissent : si un échange peut avoir lieu, on peut alors sortir de la confusion pour élaborer un projet qui sera le moins insatisfaisant possible mais restera toujours en distance d'un désir totalisant et vite persécuteur d'être tous, tout à fait d'accord .

En parlant, l'homme -propose Lacan- est marqué par le manque: il ne sera pas tout : en particulier, il s'inscrira dans l'ordre des générations (il ne s'est pas auto-engendré) et il s'inscrit dans l'appartenance à un sexe (il manque de l'autre).

L'aspiration à la complétude originare que l'interdit de l'inceste a permis de refouler, demeure cependant comme voeu inconscient et peut dans certaines circonstances provoquer chez l'être humain de plus ou moins graves perturbations.

Si l'existence de la mort, vient rappeler à l'être humain son manque radical, il a créé devant ce mystère, des mythes, des croyances et imaginé toutes sortes de réponses, tentant ainsi d'inscrire dans l'ordre symbolique ce réel de la mort; si la perte d'un proche fait écho pour chacun aux pertes antérieures et à la question de comment continuer à vivre amputé de cette part de soi, la confrontation au corps mort, peut être un choc encore différemment perturbateur.

Il peut tout à la fois faire horreur et fasciner ; déserté par la parole, le cadavre, à tout jamais mutique, réveille, en l'être humain parlant, son aspiration à la complétude , son voeu d'échapper au manque et de se confondre au grand tout que le silence éternel de ce corps mort vient un instant présentifier.

Dans la plus part des cas , c'est un instant seulement, car aussitôt ce réel entrevu, le souffle de la parole et les règles symboliques d'échange des vivants viennent dire ce mystère de la mort. Cependant, c'est à cet instant de vacillement où l'homme entrevoit l'abolition de l'ordre symbolique -qui le fait humain- et l'attrait de l'originare complétude, que la ritualité funéraire est un recours essentiel. Elle est comme une réponse affirmant que ce qui a été entrevu - dans ce moment d'égarement que la confrontation au cadavre a suscité- est à nouveau voilé enfoui. Alors que l'enfant reçoit de ses parents ou d'adultes tutélaires l'interdit de l'inceste, l'être humain -en rendant hommage aux morts et en laissant une trace de leur nomination- renouvelle son alliance de sujet symbolique dans l'ordre des générations et de la sexualité.

Et c'est là que nous retrouvons Antigone. Elle figure en effet tragiquement (puisque ce sont les tragédies grecques!) la nécessité pour elle -dut-il lui en coûter la vie- d' aller rendre un hommage funéraire au cadavre de son frère exposé, jeté au bas des remparts ; elle nous parle comme beaucoup de mythes, de ce qui nous rend humain et de ce qui a contrario, menace notre humanité.

On mesure l'importance de cette ritualité en particulier lorsque les corps des morts sont très atteints ou ont disparu (dans un certain nombre d'accidents, en mer en particulier) et aussi dans certaines situations extrêmes de guerre ou de dictature.

Les femmes de la place de mai en Argentine, l'avaient bien compris; elles qui se retrouvaient, et se retrouvent encore rituellement ensemble pour réclamer qu'on leur dise ce que sont devenus leurs disparus ; les "folles" étaient-elles appelées ; mais n'est-ce pas là le danger encouru lorsqu'une folie humaine de toute puissance traite certains êtres de façon inhumaine et tenterait même de les priver de sépulture.

Les commémorations, le recueillement sur la tombe du soldat inconnu, le mur à Jérusalem où sont inscrits les noms des victimes de la shoah,...sont autant de manifestations rendant hommage aux morts, leur restituant leur place symboliquement et permettant aux survivants et aux vivants de réaffirmer et de consolider leurs liens d'hommes et de femmes.

Si nous nous reportons au préambule concernant la chambre mortuaire, il me semble avoir éclairé combien dans ce lieu-là, où gisent les cadavres muets et où déferlent les émotions des survivants, il est important qu'un lieu et temps de parole soit institué, restituant du sens, et réaffirmant à ceux qui accomplissent ce travail, leur place dans la communauté humaine.

J'en viens maintenant à la présentation de quelques points concernant la nouvelle loi sur

les opérations funéraires ; c'est la question du devenir des cendres après crémation qui a retenu mon attention, et qui jusqu'alors présentait un vide juridique ; la crémation se développant (il y a actuellement 25% des obsèques et une prévision de 50% dans les contrats obsèques), il était nécessaire pour certains de légiférer (sans parler ici des problèmes économiques et de concurrence sur le marché funéraire).

Dans ce projet, les cendres ont désormais un statut public : la loi empêche leur appropriation : les urnes et les cendres pourront être inhumées, conservées dans un caveau ou au colombarium, dispersées au jardin du souvenir ou en pleine nature ; cependant, et afin que la mémoire du mort soit respectée et que les survivants et les descendants puissent l'honorer, il est prévu que le nom du défunt soit inscrit à proximité du jardin du souvenir et que la date et le lieu en cas de dispersion, soient notifiés à la commune du lieu du décès.

A la manière des enterrements et des cimetières, est ainsi me semble-t-il mieux préservée une distinction entre le lieu des vivants et celui des morts, et surtout une ritualisation sociale (soutenant les individus dans ce moment délicat) est en train de se créer autour de cette nouvelle pratique qu'est la crémation dans notre culture.

J'espère avoir pu vous rendre sensible dans ce développement un peu ardu peut-être, l'importance des rites funéraires pour notre condition humaine. Je souhaiterais vivement que nous puissions échanger et nous questionner ensemble sur tout cela.

C-M Gagnebin, psychologue
jeudi du RESPEL du 04/01/07

Principal ouvrage de référence : la revue "L'autre" 2006, Volume7, n°3.

a